

6^e FETE DE LA PEINTURE

- Dimanche 6 juin 2010 -

Présentation de la manifestation

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil général de l'Eure organise la « Fête de la peinture » depuis 2005. Cet événement culturel et festif a pour ambition de sensibiliser à la pratique amateur et professionnelle de la peinture, de valoriser les arts plastiques, de soutenir leur enseignement, de favoriser le jaiissement créatif et enfin de donner aux Eurois une occasion conviviale de se rencontrer. Depuis sa création, cette manifestation se répète chaque année en raison de son franc succès, non seulement auprès des peintres et du public, mais aussi des organisateurs et des partenaires. Ce succès résulte en bonne partie de l'investissement et de l'efficacité des bénévoles et d'autre part de la participation des enfants, très actifs dans tous les ateliers pédagogiques.

Le premier dimanche du mois de juin, les organisateurs locaux de cette opération réunissent dans les villes et villages, les peintres volontaires, amateurs et professionnels, de tous horizons, devant un public d'initiés et de néophytes, de parents et d'enfants, de badauds et de curieux, invités chaque année à partager une grande « Fête de la peinture ». Les organisateurs sont variés - communes, communautés de communes, associations culturelles, artistes, musées, galeries d'art, offices de tourisme, maisons de retraite, hôpitaux... - et les initiatives sont chaque année plus fournies.

Parallèlement de nombreuses autres animations locales viennent enrichir cette journée, selon les suggestions du Conseil général (*cf. les pages 2 et 3 du présent document*) et les inspirations des organisateurs, dans l'esprit d'une grande célébration de la peinture par et pour les habitants de l'Eure.

Chaque année, la « Fête de la peinture » s'ouvre sur un nouveau thème. En 2010 : « Impressions ».

D'autre part, la « Fête de la peinture » invite chaque année, une autre expression artistique. La sculpture est l'invité d'honneur 2010.

**La manifestation est ouverte à tous, la participation est gratuite,
la visite est libre et gratuite.**

Déroulement de la journée

Les peintres dans la rue

Une signalétique mise en place avec soin, annonce dans chaque commune participante la tenue et le lieu des rendez-vous. Il s'agit souvent d'un site emblématique localement (patrimoine bâti ou naturel) ou d'une place particulièrement propice à l'exercice artistique ou très fréquentée du public, favorisant ainsi l'accès et les rencontres.

Les peintres, préalablement invités à participer, se présentent en début de matinée. Les organisateurs enregistrent les participants et offrent à chacun un canotier, symbole de la manifestation. Toutes les techniques de peintures à plat et tous les supports sont autorisés, les artistes utilisent leur propre matériel. En fin de journée, les œuvres réalisées peuvent être remises aux organisateurs locaux pour une exposition et / ou une remise de prix.

Afin d'encourager la convivialité, déjeuners champêtres et verres de l'amitié sont ménagés entre organisateurs, peintres et visiteurs.

D'autres animations autour de la peinture

De nombreuses initiatives enrichissent la palette des festivités. Donnez libre cours à votre imagination !

Quelques idées du Conseil général :

L'invité d'honneur 2010 : La Sculpture

Après le Land'art en 2008 et la photographie en 2009, le Conseil général a souhaité donner une place d'estime à la sculpture.

La sculpture est une activité artistique qui consiste à concevoir et réaliser des formes en relief, soit en ronde-bosse, en haut-relief, en bas-relief, par la taille de matériaux, par modelage ou par assemblage comme la soudure. Le terme de « sculpture » vient étymologiquement du latin « sculperre » qui signifie « tailler » ou « enlever des morceaux à une pierre ». Cette définition qui distingue « sculpture » et « modelage », illustre l'importance donnée à la taille de la pierre dans la civilisation romaine. Au Xe siècle, on parle d'« ymagier » et la plupart du temps, le travail du sculpteur est un travail d'équipe avec un maître et des tailleurs de pierre

« Impressionnisme Entrée Libre »

L'organisateur propose un thème ou un lieu qui auraient pu être ceux des impressionnistes. Les peintres sur ces mêmes bases réalisent un tableau « à la manière » d'un impressionniste célèbre ; donc plusieurs tableaux sur le même sujet. Aventure collective motivante, on se documente pour s'inspirer ou reproduire et on découvre ou redécouvre les impressionnistes.

Les peintres dans la rue

Amateurs, professionnels et initiés, tous se donnent rendez-vous dans les rues, à la ville comme au champ, sur le thème de l'année - « Impressions » - ou bien sur le motif ou suivant l'inspiration du jour.

Peindre au bord de l'eau

Est ainsi dénommée toute démarche favorisant l'installation des peintres en bordure de l'eau.

Ateliers d'expression et d'éveil pour enfants

Ateliers d'aquarelle, de calligraphie, peinture d'objets, peinture au doigt, au pied, à la main, au vaporisateur, aux billes, au pochoir, comment créer une couleur, comment copier... Ils permettent aux enfants de s'exprimer en toute liberté ou sur un thème, d'apprendre une technique picturale ou les rudiments premiers du dessin, d'observer les formes, de saisir l'harmonie des couleurs, de comprendre la perspective... Acteurs centraux de la manifestation, les enfants sollicités en font voir de toutes les couleurs.

Ecole d'un jour

Lors d'ateliers, des artistes et des enseignants initient un public d'adultes à la peinture sous toutes ses formes et transmettent leurs savoirs.

Démonstration et conseils

Un expert révèle aux observateurs la richesse et la technicité de son art : huile, pastel, pigments, aquarelle, couteau, brosse, aiguille, bombe...peinture sur soie, sur bois, métal, verre...

Parcours découverte

Il s'agit d'un parcours-peinture qui peut permettre de relier les différents emplacements animés dans une même commune par le truchement de supports à peindre, de quiz, d'une chasse au trésor, un rallye, enrichissant ainsi les participants de connaissances artistiques et patrimoniales. Ce circuit lie plusieurs sites animés sur une même commune ou plusieurs communes entre elles.

Les fresques collectives

Tous les supports sont permis, les draps, les toiles, les rouleaux de papier, les panneaux électoraux, une empreinte, le sol, les morceaux d'un grand puzzle, sous forme de cadavre exquis ... peintres et visiteurs se joignent pour créer une œuvre commune à l'aide de brosses, de pinceaux, des pieds, des mains, de tampons, de pochoirs, d'éponges...

Cadavre exquis : le principe consiste à commencer un travail à partir des derniers éléments, cachés, du participant précédent. Le document, ainsi curieusement réalisé, est déroulé et dévoilé après la dernière touche.

Puzzle : L'animation fait intervenir plusieurs groupes (dans le but de souder une équipe par exemple) ou plusieurs personnes séparément. La photo d'une œuvre, au format A3 est découpée à la façon d'un puzzle, en autant de morceaux que de groupes ou personnes. Les participants n'ont pas vu l'œuvre entière et l'ignorent

donc. Un morceau est remis à chaque groupe / personne qui doit le reproduire avec des couleurs communes à tous les groupes / personnes, sur un carton fourni de même forme, mais 5 à 10 fois plus grand que le morceau distribué, respectant l'homothétie. Chaque groupe / personne travaille à part. Lorsque tous ont terminé, il y a assemblage des morceaux, dévoilant ainsi l'ensemble de l'œuvre reconstituée. Une harmonisation finale est parfois nécessaire.

Peindre l'insolite

Chacun est invité à se rendre sur le site d'animation muni d'un support insolite à peindre sur place ou préalablement peint. Les objets élus par le public pourraient être acquis par la mairie ou une association et exposés. Support insolite : la peau (visage et corps) ou toute sorte d'objet, masques, formes préalablement découpées, coquillages, éléments de voiture, assiettes, casseroles et pots, parasols, T-shirts, vieux jouets, portes, pierres, tuiles, carrelage, chaussures...

Nos impressionnistes

Conférences sur la vie et l'œuvre des artistes célèbres du département.

A travers l'Europe

Les communes jumelées en Europe communiquent à leurs correspondants le concept de la « Fête de la peinture » et proposent d'échanger photos et peintures réalisées sur un thème commun, à découvrir ce même jour. Ce peut être également une occasion de les accueillir.

A nos couleurs

Il s'agit d'explorer et solliciter l'esprit créatif. Grâce au travail en synergie des membres d'une communauté culturelle, sportive, un club... on conçoit un drapeau, une image, un logo, un blason imaginaire qui représenterait les valeurs fondamentales du groupe en question.

L'art en vitrine

Les commerçants participent à la fête. Des tableaux, des dessins et autres effets liés à l'exercice de la peinture décorent la devanture des commerces.

Broc'art

Chacun est invité à vider son grenier et à vendre sur la place du marché des toiles, dessins, livres d'art, biographies de peintres et tout matériel ou stock d'occasion pour peindre et dessiner.

Expositions de tableaux et de dessins

Les galeries, préaux d'écoles, salles polyvalentes, offices de tourisme, maisons de retraites... exposent et valorisent les créations amateurs et professionnelles, enfants et adultes.

Ouverture des ateliers d'artistes

Les artistes peintres ouvrent leur atelier au public encourageant ainsi échanges et découvertes.

Les animations pilotées par le Conseil général

Paliss'art

Il s'agit d'une performance d'art contemporain à la fois collective et individuelle. Dix artistes venus de tous horizons, sélectionnés sur appel à candidature peignent en plein air et en public, sur des châssis grands formats (5m²), installés les uns à côté des autres formant une palissade de 25 m. Ils réalisent leur œuvre tout au long de la journée, permettant aux visiteurs de découvrir les différentes étapes de leur création. Ils s'expriment individuellement sur le thème de l'année – « impressions » en 2010. Un jury désigne les lauréats, dont le premier bénéficiera entre autres récompenses, d'une exposition personnelle à l'Hôtel du Département. Paliss'art se déroulera à nouveau à La Source (La Guéroulde dans le sud du département), association créée par le peintre de renommée internationale, Gérard Garouste, qui accueille de jeunes artistes en résidence et dont l'objectif est de vaincre l'exclusion des enfants et adolescents en milieu rural, par la création artistique.

Hard'Eure

Le jour de la « Fête de la peinture », les Colorisateurs, association ébroïcienne d'artistes graffeurs, réalisent collectivement et en direct, une fresque sur le mur d'une commune. Il s'agit d'une fresque destinée à perdurer. L'objectif premier est de démontrer que le graff est un art à part entière et se démarque des graffitis sauvages. La dizaine de graffeurs, accompagnés de musique, attirent une foule de curieux et de jeunes en particulier.

L'organisation

Les animations à destination des enfants sont l'une des clés de la réussite de cette opération. Devant l'intérêt manifeste du jeune public pour les arts plastiques, de nombreuses actions sont donc prévues à leur intention, éventuellement en coordination avec des écoles et centres de loisirs.

De petites communes se regroupent souhaitant mutualiser leurs moyens (humains, matériels, financiers) et permettre une meilleure participation des peintres et des visiteurs. Les exemples passés témoignent de l'efficacité de tels regroupements.

Enfin, la concomitance d'autres manifestations sur la commune ce même jour donne force et vitalité à tous les niveaux (fête communale, vide grenier...).

L'implication du Conseil général

Le Conseil général :

- Adresse à toutes les communes une proposition de participation ;
- Propose aux anciens et futurs organisateurs une réunion d'information et de contact en mai et une réunion de bilan en juin, à l'Hôtel du Département ;
- Assure le lancement de la manifestation dans tout le département, la promotion et la communication au niveau départemental et national ;
- Conçoit un visuel spécifique et fédérateur qui signe toute la campagne de communication ;
- Fournit gracieusement aux organisateurs sur commande préalable, des affichettes, banderoles, flèches, programmes, canotiers, objets promotionnels et petits matériels de peinture ;
- Assure la centralisation des informations et la coordination ;
- Prend en charge l'organisation de Paliss'art et Hard'Eure ;
- Ne se charge pas de l'organisation locale, ni des frais encourus localement. Il n'en assume pas non plus la responsabilité juridique ;
- Reste très accessible à tous les protagonistes qu'il renseigne, guide et conseille volontiers.

L'implication des organisateurs locaux

Les organisateurs locaux s'engagent à respecter la Charte ci-après.

Chaque organisateur :

- Communique au Conseil général les coordonnées d'une seule personne ressource, destinataire de tous les courriers et envois, correspondante du Conseil général ;
- Prend connaissance du guide pratique de l'organisateur, rédigé dans le but de lui porter aide et conseil ;
- Centralise l'ensemble des actions inscrites dans le cadre de sa manifestation et les communique au Conseil général pour élaboration du programme officiel et du dossier de presse. Il s'engage à retourner les renseignements et documents sollicités dans les délais impartis ;
- Se rapproche, dans un souci de coordination et de mutualisation des moyens, de tout organisme susceptible de participer à l'opération : communes, associations culturelles, offices de tourisme, maisons de retraite, hôpitaux, galeries d'art et ateliers d'artistes, afin d'harmoniser l'organisation locale et s'engage à communiquer dans un esprit de synergie, pour favoriser la visite et la participation ;
- Cherche à se regrouper avec d'autres organisateurs, une ou plusieurs autres communes le cas échéant ;
- S'inspire du règlement fourni par le CG s'il organise « les peintres dans la rue » ;
- Recherche puis convoque peintres et animateurs et organise la journée sur le terrain ;
- S'engage à mettre en œuvre un apprentissage et un éveil pédagogique, auprès des enfants en particulier ;
- Prend connaissance des thèmes de l'année dont-il peut s'emparer ;
- Prévoit un lieu à l'abri en cas d'intempéries à chaque fois que cela est possible.
- Exploite tous les supports de promotion fournis par le Conseil général ;
- S'engage à relayer l'information localement et à disposer et optimiser la signalétique depuis les axes

- routiers et faciliter ainsi l'accès aux visiteurs ;
- Assure les dépenses afférentes localement ;
- Couvre la mise à disposition des personnels ;
- Contracte une assurance couvrant les sinistres éventuels durant la manifestation ;
- Se rend à la réunion d'information et d'échanges au Conseil général début mai, dans la mesure du possible.

La journée est placée sous l'entière responsabilité de la commune.

Les contacts

<p>Coordination générale Christine Frichet CONSULTEXPO Conseil et stratégie de l'événement 3, rue Alphonse Foucault 28250 Senonches consultexpo@wanadoo.fr Tél. : 02 37 37 89 86 / Port. : 06 07 18 59 77</p>	<p>Conseil général de l'Eure Pôle animation culturelle Laurence Ouvrier-Bufferet Hôtel du Département Boulevard Georges-Chauvin 27021 Évreux cedex laurence.ouvrier-buffet@cg27.fr Tél. : 02 32 31 95 35 / Fax. : 02 32 39 91 88</p>
--	---